



SPARTACOTE™ Surface Build Pigment Base Partie A

Fiche de données de sécurité

Selon Federal Register / Vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements et conformément au règlement sur les produits dangereux (11 février 2015).

Date d'édition : 05/09/2019

Version : 1.0

SECTION 1 : IDENTIFICATION

1.1. Étiquette d'un produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : SPARTACOTE™ Surface Build Pigment Base Partie A

1.2. Utilisation prévue du produit

Revêtement de sol

1.3. Nom, adresse et téléphone de la partie responsable

Entreprise

LATICRETE International

1 parc de Laticrete, N

Bethany, CT 06524

T (203) -393-0010

www.laticrete.com

Entreprise

LATICRETE Canada ULC

CP 129, Emeryville, Ontario, Canada

NOR-1A0

(833) -254-9255

1.4. Numéro d'urgence

Numéro d'urgence : En cas d'urgence chimique, appelez ChemTel jour et nuit

Aux États-Unis et au Canada : 1.800.255.3924

Mexique : 1.800.099-0731

En dehors des États-Unis et du Canada : 1.813.248.0585 (appels à frais virés acceptés)

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS-US / CA

Skin Irrit. 2 H315

Eye Irrit. 2A H319

Skin Sens. 1 H317

Repr. 1A H360

Aquatic Acute 2 H401

Aquatic Chronic 2 H411

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Marquage GHS-US / CA

Pictogrammes de danger (GHS-US / CA) :



GHS07



GHS08



GHS09

Mot indicateur (GHS-US / CA)

: Danger

Mentions de danger (GHS-US / CA)

: H315 - Provoque une irritation de la peau.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H360 - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
H401 - Toxique pour les organismes aquatiques.
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Conseils de prudence (GHS-US / CA)

: P201 - Se procurer les instructions spéciales avant l'utilisation.
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité.
P261 - Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards ou les aérosols.
P264 - Se laver les mains, les avant-bras et les autres zones exposées soigneusement après manipulation.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement

SPARTACOTE™ Surface Build Pigment Base Partie A

Fiche de données de sécurité

Selon Federal Register / Vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements et conformément au règlement sur les produits dangereux (11 février 2015).

de protection des yeux.

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau.

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer.

P308 + P313 - Si exposé ou concerné : consulter un médecin.

P321 - Traitement spécifique (voir la section 4 de cette FDS).

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P391 - Recueillir le produit répandu.

P405 - Magasin verrouillé.

P501 - Éliminer le contenu / le conteneur conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

2.3. Autres dangers

L'exposition peut aggraver des problèmes préexistants au niveau des yeux, de la peau ou des voies respiratoires.

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS-US / CA)

Pas de données disponibles

SECTION 3 : COMPOSITION / INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

3.1. Substance

N'est pas applicable

3.2. Mélange

prénom	Étiquette d'un produit	% *	Classification des ingrédients SGH
Polymère de bisphénol A-épichlorhydrine	(N ° CAS.) 25068-38-6	50 - 75	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 2, H401 Aquatic Chronic 2, H411
Alkyl (C12-14) glycidyl ether	(N ° CAS.) 68609-97-2	<10	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317
Phénol, polymère avec du formaldéhyde, glycidyléther	(N ° CAS.) 28064-14-4	<10	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 2, H401 Aquatic Chronic 2, H411
Oxirane, 2,2'-[1,4-cyclohexanediylbis (méthylène oxyméthylène)] bis-	(N ° CAS.) 14228-73-0	<10	Tox aiguë. 4 (oral), H302 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 3, H412
1-méthyl-2-pyrrolidone	(N ° CAS.) 872-50-4	<1	Flam. Liq. 4, H227 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 Repr. 1B, H360 STOT SE 3, H335

Texte complet des phrases H : voir section 16

* Les pourcentages sont indiqués en poids en poids (% poids / poids) pour les ingrédients liquides et solides. Les ingrédients gazeux sont énumérés en volume par pourcentage de volume (v / v%).

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Général : Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

SPARTACOTE™ Surface Build Pigment Base Partie A

Fiche de données de sécurité

Selon Federal Register / Vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements et conformément au règlement sur les produits dangereux (11 février 2015).

Inhalation : Lorsque les symptômes apparaissent : allez à l'air libre et ventilez la zone suspectée. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.

Contact avec la peau : Enlevez les vêtements contaminés. Consulter un médecin si une irritation / éruption cutanée se développe ou persiste. Immergez immédiatement la zone touchée avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si exposé ou concerné : consulter un médecin.

Lentilles de contact : Rincer immédiatement à l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux.

Ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenir des soins médicaux.

4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés

Général : Provoque une grave irritation des yeux. Provoque une irritation de la peau. Sensibilisation de la peau. Peut nuire à la fertilité. Peut endommager l'enfant à naître.

Inhalation : Une exposition prolongée peut causer une irritation.

Contact avec la peau : Rougeur, douleur, gonflement, démangeaisons, brûlures, sécheresse et dermatite. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Lentilles de contact : Le contact provoque une irritation grave avec rougeur et gonflement de la conjonctive.

Ingestion : L'ingestion peut causer des effets indésirables.

Symptômes chroniques : Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Si exposé ou concerné, obtenir un conseil médical et une attention. Si un avis médical est nécessaire, ayez un contenant ou une étiquette à portée de main.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée, brouillard, dioxyde de carbone (CO₂), mousse résistant aux alcools ou poudre chimique.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau. L'utilisation d'un jet d'eau puissant peut propager un incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque d'incendie : N'est pas considéré inflammable, mais peut brûler à haute température.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Réactivité : Des réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution incendie : Soyez prudent lorsque vous combattez un feu chimique.

Instructions de lutte contre l'incendie : Utiliser de l'eau pulvérisée ou un brouillard pour refroidir les conteneurs exposés.

Protection pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone d'incendie sans un équipement de protection approprié, y compris un appareil de protection respiratoire.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone (CO, CO₂). Chlorure d'hydrogène.

les autres informations : Ne pas laisser les eaux d'extinction pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

5.4. Référence à d'autres sections

Reportez-vous à la section 9 pour les propriétés d'inflammabilité.

SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Ne pas toucher les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs, brouillards ou aérosols.

6.1.1. Pour le personnel non urgent

Équipement protecteur : Utiliser un équipement de protection individuelle (EPI) approprié.

Procédures d'urgence : Évacuer le personnel inutile.

6.1.2. Pour le personnel d'urgence

Équipement protecteur : Équipez l'équipe de nettoyage d'une protection adéquate.

Procédures d'urgence : À son arrivée sur les lieux, le premier intervenant doit reconnaître la présence de marchandises dangereuses, se protéger et protéger le public, sécuriser la zone et faire appel à du personnel qualifié dès que les conditions le permettent. Ventiler la zone.

6.2. Précautions environnementales

Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux potables. Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir le déversement.

SPARTACOTE™ Surface Build Pigment Base Partie A

Fiche de données de sécurité

Selon Federal Register / Vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements et conformément au règlement sur les produits dangereux (11 février 2015).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le confinement : Contenir les déversements avec des digues ou des absorbants pour empêcher la migration et l'entrée dans les égouts ou les cours d'eau

Méthodes de nettoyage : Nettoyez immédiatement les déversements et éliminez les déchets en toute sécurité. Transférer le produit déversé dans un récipient approprié en vue de son élimination. Contacter les autorités compétentes après un déversement.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 8 pour les contrôles de l'exposition et la protection individuelle et la section 13 pour les considérations relatives à l'élimination.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Obtenir des instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les vapeurs, brouillards, aérosols. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains et les autres zones exposées avec du savon doux et de l'eau avant de manger, de boire ou de fumer et avant de quitter le travail.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes procédures d'hygiène industrielle et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Se conformer à la réglementation en vigueur.

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec et frais. Conserver sous clé / dans une zone sécurisée. Conserver / stocker à l'abri de la lumière directe du soleil, de températures extrêmement élevées ou basses et de matériaux incompatibles. Garder le contenant fermé lorsqu'il ne sert pas.

Matériaux incompatibles : Acides forts, bases fortes, oxydants puissants.

7.3. Utilisations finales spécifiques

Revêtement de sol

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Pour les substances énumérées à la section 3 qui ne figurent pas ici, il n'y a pas de limites d'exposition établies par le fabricant, le fournisseur, l'importateur ou l'agence de conseil appropriée, notamment : ACGIH (TLV), AIHA (WEEL), NIOSH (REL), OSHA (PEL), ou des gouvernements provinciaux canadiens.

1-méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)		
USA ACGIH	Indices d'exposition biologique (BEI)	100 mg / l Paramètre : 5-hydroxy-N-méthyl-2-pyrrolidone - Milieu : urine - Temps d'échantillonnage : fin de poste
USA AIHA	WEW TWA (ppm)	10 ppm
USA AIHA	Catégorie chimique AIHA	Notation de peau
Ontario	VME TWA (mg / m ³)	400 mg / m ³
Yukon	VLE OEL (mg / m ³)	500 mg / m ³
Yukon	OEL STEL (ppm)	125 ppm
Yukon	VME TWA (mg / m ³)	400 mg / m ³
Yukon	TWA OEL (ppm)	100 ppm

8.2. Contrôles d'exposition

Contrôles d'ingénierie appropriés : Des fontaines pour les yeux et des douches de sécurité devraient être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Assurez-vous que toutes les réglementations nationales / locales sont respectées.

Équipement de protection individuelle : Gants. Vêtements de protection. Lunettes de protection. Ventilation insuffisante : porter une protection respiratoire.



Matériaux pour vêtements de protection : Matériaux et tissus résistants aux produits chimiques.

Protection des mains : Portez des gants de protection.

Protection des yeux et du visage : Lunettes de protection chimique.

Protection de la peau et du corps : Portez des vêtements de protection appropriés.

SPARTACOTE™ Surface Build Pigment Base Partie A

Fiche de données de sécurité

Selon Federal Register / Vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements et conformément au règlement sur les produits dangereux (11 février 2015).

Protection respiratoire : Si les limites d'exposition sont dépassées ou en cas d'irritation, une protection respiratoire approuvée doit être portée. En cas de ventilation insuffisante, d'atmosphère insuffisante en oxygène ou d'exposition inconnue, porter un appareil de protection respiratoire approuvé.

les autres informations : Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide
Apparence	: Visqueux, la couleur varie
Odeur	: Indisponible
Seuil d'odeur	: Indisponible
pH	: Indisponible
Taux d'évaporation	: Indisponible
Point de fusion	: Indisponible
Point de congélation	: Indisponible
Point d'ébullition	: 260 °C (500 °F)
Point de rupture	: 150 °C (302 °F)
La température d'auto-inflammation	: Indisponible
Température de décomposition	: Indisponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: N'est pas applicable
Limite inférieure d'inflammabilité	: Indisponible
Limite supérieure d'inflammabilité	: Indisponible
La pression de vapeur	: Indisponible
Densité de vapeur relative à 20 °C	: Indisponible
Densité relative	: Indisponible
Gravité spécifique	: Indisponible
Solubilité	: Insoluble dans l'eau
Coefficient de partage : N-Octanol / Eau	: Indisponible
Viscosité	: Indisponible

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- 10.1. Réactivité** : Des réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales.
- 10.2. Stabilité chimique** : Stable dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir section 7).
- 10.3. Possibilité de réactions dangereuses** : Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
- 10.4. Conditions à éviter** : Rayonnement solaire direct, températures extrêmement élevées ou basses et matériaux incompatibles.
- 10.5. Matériaux incompatibles** : Acides forts, bases fortes, oxydants puissants.
- 10.6. Produits de décomposition dangereux** : Ne devrait pas se décomposer dans les conditions ambiantes.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques - Produit

- Toxicité Aiguë (Orale)** : Non classés
- Toxicité aiguë (cutanée)** : Non classés
- Toxicité Aiguë (Inhalation)** : Non classés
- Données LD50 et LC50** : Indisponible
- Corrosion cutanée / irritation cutanée** : Provoque une irritation de la peau.
- Dommages oculaires / irritation** : Provoque une grave irritation des yeux.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée** : Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
- Mutagénicité des cellules germinales** : Non classés
- Cancérogénicité** : Non classés
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)** : Non classés
- Toxicité pour la reproduction** : Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)** : Non classés
- Danger d'aspiration** : Non classés
- Symptômes / lésions après l'inhalation** : Une exposition prolongée peut causer une irritation.

SPARTACOTE™ Surface Build Pigment Base Partie A

Fiche de données de sécurité

Selon Federal Register / Vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements et conformément au règlement sur les produits dangereux (11 février 2015).

Symptômes / lésions après contact avec la peau : Rougeur, douleur, gonflement, démangeaisons, brûlures, sécheresse et dermatite. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Symptômes / lésions après contact avec les yeux : Le contact provoque une irritation grave avec rougeur et gonflement de la conjonctive.

Symptômes / lésions après ingestion : L'ingestion peut causer des effets indésirables.

Symptômes chroniques : Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

11.2. Informations sur les effets toxicologiques - Ingrédients

Données LD50 et LC50 :

Polymère de bisphénol A-épichlorhydrine (25068-38-6)	
DL50 Oral Rat	> 2000 mg / kg
Rat dermique DL50	> 2000 mg / kg
Alkyl (C12-14) glycidyl ether (68609-97-2)	
DL50 Oral Rat	17100 mg / kg
Lapin cutané LD50	> 3987 mg / kg
Oxirane, 2,2'-[1,4-cyclohexanediy]bis (méthylène oxyméthylène)] bis- (14228-73-0)	
DL50 Oral Rat	1098 mg / kg
1-méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	
DL50 Oral Rat	4150 mg / kg
Lapin cutané LD50	> 5000 mg / kg
LC50 Inhalation Rat	5,1 mg / l / 4h

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Ecologie - Général : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Polymère de bisphénol A-épichlorhydrine (25068-38-6)	
CE50 Daphnia 1	1,7 mg / l
CME0 (aigu)	1 mg / l de Daphnia magna
NOEC Crustacea chronique	0,3 mg / l de Daphnia magna
1-méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	
LC50 Poisson 1	832 mg / l (Durée d'exposition : 96 h - espèce : Lepomis macrochirus [statique])
CE50 Daphnia 1	4897 mg / l (durée d'exposition : 48 h - espèce : Daphnia magna)
LC50 Poisson 2	1072 mg / l (Durée d'exposition : 96 h - espèce : Pimephales promelas [statique])
NOEC Crustacea chronique	12,5 mg / l

12.2. Persistance et dégradabilité

SPARTACOTE™ Surface Build Pigment Base Partie A	
Persistance et dégradabilité	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

12.3. Potentiel bioaccumulatif

SPARTACOTE™ Surface Build Pigment Base Partie A	
Potentiel bioaccumulatif	Non-établi.
1-méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	
Log Pow	-0,46 (à 25 °C)

12.4. Mobilité dans le sol Indisponible

12.5. Autres effets indésirables

Les autres informations : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination des déchets : Éliminer le contenu / le contenant conformément aux réglementations locales, régionales, nationales, territoriales, provinciales et internationales.

Ecologie - Déchets : Éviter le rejet dans l'environnement. Ce matériau est dangereux pour le milieu aquatique. Tenir à l'écart des égouts et des voies navigables.

SPARTACOTE™ Surface Build Pigment Base Partie A

Fiche de données de sécurité

Selon Federal Register / Vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements et conformément au règlement sur les produits dangereux (11 février 2015).

SECTION 14 : INFORMATIONS DE TRANSPORT

Les descriptions d'expédition indiquées dans les présentes ont été préparées conformément à certaines hypothèses au moment de la création de la FDS. Elles peuvent varier en fonction d'un certain nombre de variables inconnues au moment de la publication de la FDS.

14.1. En accord avec DOT

Nom d'expédition : SUBSTANCES DANGEREUSES POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, NSA (polymère bisphénol A-épichlorhydrine, phénol, polymère avec du formaldéhyde, éther glycidyle)

Classe de danger : 9

Numéro d'identification : UN3082

Codes d'étiquette : 9

Groupe d'emballage : III

Polluant Marin : Polluant marin

Numéro ERG : 171



14.2. En accord avec IMDG

Nom d'expédition : SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, NSA (Polymère bisphénol A-épichlorhydrine, phénol, polymère avec du formaldéhyde, glycidyléther)

Classe de danger : 9

Numéro d'identification : UN3082

Codes d'étiquette : 9

Groupe d'emballage : III

EmS-No. (Feu) : FA

EmS-No. (Déversement) : SF

Polluant marin : Polluant marin



14.3. En accord avec IATA

Nom d'expédition : SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, NSA (Polymère bisphénol A-épichlorhydrine, phénol, polymère avec du formaldéhyde, glycidyléther)

Classe de danger : 9

Numéro d'identification : UN3082

Codes d'étiquette : 9

Groupe d'emballage : III

Code ERG (IATA) : 9L



14.4. Conformément au TMD

Nom d'expédition : SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, NSA (polymère bisphénol A-épichlorhydrine, phénol, polymère avec du formaldéhyde, glycidyléther)

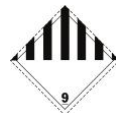
Classe de danger : 9

Numéro d'identification : UN3082

Codes d'étiquette : 9

Groupe d'emballage : III

Polluant marin (TMD) : Polluant marin



SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementation fédérale américaine

SPARTACOTE™ Surface Build Pigment Base Partie A	
SARA Section 311/312 Classes de danger	Danger pour la santé - Sensibilisation respiratoire ou cutanée Danger pour la santé - Corrosion cutanée ou irritation Danger pour la santé - Lésions oculaires graves ou irritation oculaire Danger pour la santé - Toxicité pour la reproduction
Polymère de bisphénol A-épichlorhydrine (25068-38-6)	
Inscrit dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis	
EPA TSCA Regulatory Flag	XU - XU - indique une substance exemptée de la déclaration en vertu de la règle de déclaration des données sur les produits chimiques (40 CFR 711).
Alkyl (C12-14) glycidyl ether (68609-97-2)	

SPARTACOTE™ Surface Build Pigment Base Partie A

Fiche de données de sécurité

Selon Federal Register / Vol. 77, n° 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements et conformément au règlement sur les produits dangereux (11 février 2015).

Inscrit dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis	
Phénol polymérisé avec du formaldéhyde, glycidyléther (28064-14-4)	
Inscrit dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis	
EPA TSCA Regulatory Flag	XU - XU - indique une substance exemptée de la déclaration en vertu de la règle de déclaration des données sur les produits chimiques (40 CFR 711).
Oxirane, 2,2'-[1,4-cyclohexanediy]bis (méthylène oxyméthylène) bis- (14228-73-0)	
Inscrit dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis	
EPA TSCA Regulatory Flag	TP - TP - indique une substance faisant l'objet d'une règle d'essai proposée en vertu de l'article 4 de la loi TSCA.
1-méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)	
Inscrit dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis	
Sous réserve des exigences en matière de rapport de la section 313 du SARA des États-Unis	
EPA TSCA Regulatory Flag	R - R - indique une substance faisant l'objet d'une règle de gestion des risques de la section 6 de la TSCA.
Section 313 de la LEP - Déclaration des émissions	1 %

15.2. Réglementation des États-Unis

Proposition 65 de la Californie

 **ATTENTION** : Ce produit peut vous exposer à la 1-méthyl-2-pyrrolidone, reconnue par l'État de Californie pour provoquer des anomalies congénitales ou d'autres troubles de la reproduction. Pour plus d'informations, visitez www.P65Warnings.ca.gov.

Nom chimique (n° CAS)	Cancérogénicité	Toxicité pour le développement	Toxicité pour la reproduction féminine	Toxicité pour la reproduction masculine
1-méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)		X		

1-méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)

États-Unis - Massachusetts - Liste du droit de savoir
États-Unis - New Jersey - Liste du droit de connaître des substances dangereuses
États-Unis - Pennsylvanie - Liste RTK (droit de savoir)

15.3. Réglementation Canadienne

Polymère de bisphénol A-épichlorhydrine (25068-38-6)
Inscrit sur la LIS canadienne (Liste intérieure des substances)
Alkyl (C12-14) glycidyl ether (68609-97-2)
Inscrit sur la LIS canadienne (Liste intérieure des substances)
Phénol, polymère avec le formaldéhyde, glycidyle éther (28064-14-4)
Inscrit sur la LIS canadienne (Liste intérieure des substances)
Oxirane, 2,2'-[1,4-cyclohexanediy]bis (méthylène oxyméthylène) bis- (14228-73-0)
Inscrit sur la LIS canadienne (Liste intérieure des substances)
1-méthyl-2-pyrrolidone (872-50-4)
Inscrit sur la LIS canadienne (Liste intérieure des substances)

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION OU LA DERNIÈRE RÉVISION

Date de préparation ou dernière révision : 05/09/2019

Les autres informations : Ce document a été préparé conformément aux exigences de la FDS de la norme de communication des dangers OSHA 29 CFR 1910.1200 et au règlement sur les produits dangereux (HPR) du Canada, DORS / 2015-17.

Texte intégral du SGH :

Tox aiguë. 4 (oral)	Toxicité aiguë (orale) Catégorie 4
Aquatic Acute 2	Danger pour le milieu aquatique - Catégorie de danger aigu 2
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique - Catégorie de danger chronique 2

SPARTACOTE™ Surface Build Pigment Base Partie A

Fiche de données de sécurité

Selon Federal Register / Vol. 77, n ° 58 / lundi 26 mars 2012 / Règles et règlements et conformément au règlement sur les produits dangereux (11 février 2015).

Aquatic Chronic 3	Danger pour le milieu aquatique - Catégorie de danger chronique 3
Eye Irrit. 2A	Lésions oculaires graves / irritation oculaire Catégorie 2A
Flam. Liq. 4	Liquides inflammables Catégorie 4
Repr. 1A	Toxicité pour la reproduction, catégorie 1A
Repr. 1B	Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Corrosion cutanée / irritation cutanée Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3
H227	Liquide combustible
H302	Nocif en cas d'ingestion
H315	Provoque une irritation de la peau
H317	Peut causer une réaction allergique cutanée
H319	Provoque une grave irritation des yeux
H335	Peut causer une irritation respiratoire
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus
H401	Toxique pour la vie aquatique
H411	Toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme
H412	Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et visent à décrire le produit uniquement aux fins de respect de la santé, de la sécurité et de la protection de l'environnement. Il ne doit donc pas être interprété comme garantissant une propriété spécifique du produit.

NA GHS SDS 2015 (Can, US)